

Recherche appliquée dans le domaine de la Politique commune de la pêche

2008/2222(INI) - 21/01/2009

La commission de la pêche a adopté un rapport d'initiative de Mme Rosa **MIGUÉLEZ RAMOS** (PSE, ES) sur la recherche appliquée dans le domaine de la politique commune de la pêche.

Les députés se disent convaincus de la nécessité, dans les politiques menées en matière de recherche, de porter une plus grande attention aux problèmes spécifiques de la pêche et de l'aquaculture en raison de l'importance économique, sociale et politique de ce secteur dans l'Union.

Déplorant que le 7^{ème} programme-cadre ne considère ni la pêche ni l'aquaculture comme des axes spécifiques, le rapport invite la Commission à revoir le 7^{ème} programme-cadre à l'occasion de l'évaluation à mi-parcours, prévue pour 2010, en portant une plus grande attention aux problèmes spécifiques de la pêche et de l'aquaculture. En particulier, les députés demandent à la Commission que le financement de la recherche appliquée dans le domaine de la PCP soit utilisé comme levier pour promouvoir les synergies entre les efforts de recherche des différents États membres et atteindre la masse critique nécessaire pour relever les grands défis de la recherche marine multithématique.

La commission de la pêche recommande en outre que, dans le domaine de la recherche scientifique marine, la priorité soit donnée non seulement à la recherche visant à la connaissance de l'état des ressources halieutiques, mais également aux aspects écosystémiques, commerciaux, économiques et sociaux déterminant la gestion des pêcheries, tous ces aspects revêtant un intérêt crucial. Dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, il conviendrait d'accorder la priorité à la recherche appliquée, soulignent les députés.

Constatant le conflit d'intérêts évident entre les pêcheurs et les scientifiques dans le court terme (alors que leurs objectifs à long terme sont plus compatibles), le rapport invite la Commission à encourager une collaboration plus étroite entre les pêcheurs et les scientifiques, à rassembler des informations spécifiques sur la manière dont le dialogue scientifiques-pêcheurs fonctionne actuellement dans les différents États membres et à répertorier les meilleures pratiques.

Les députés soulignent enfin le problème préoccupant du déficit de jeunes scientifiques dans la recherche appliquée dans le domaine de la pêche, en raison de carrières peu attractives par rapport à la recherche fondamentale et à d'autres disciplines scientifiques. Ils insistent la nécessité de rétablir des cursus universitaires intéressants et valorisants, débouchant sur des carrières rémunératrices pour cette filière scientifique.